



Légende :

Éléments paysagers participant au maintien de la Trame Verte / Trame Bleue et repérés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme :

- Arbres à préserver
- Bâts de qualité
- Mares participant à l'écosystème (source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Boisement ou bocquet à préserver
- Haies à préserver (sources : ARCH 2013, Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais, P.N.R. des Caps et marais d'Opale)

Nota :
Ces haies sont une attention de photos interprétation de la mission déléguée de 2013 sur les territoires du Nord et du Pas-de-Calais, créé dans le cadre du projet de coopération transfrontalière INTERREG IV A des 2 Mers - ARCH - Assessing Regional Changes & Habitat - sur certains secteurs. La localisation des haies a été vérifiée, corrigée, complétée en 2017 par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, qui a corrigé cette couche de données initiale.

Ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SMAGEAA

- Ouvrage en cours
- Ouvrage achevé

Nota :
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SMAGEAA et figurés ci-contre sont, à date d'établissement de ce plan, en projet, la concertation étant terminée en 2018 et 2019-2020. Les plans ne comprennent pas les programmes de plantations projetés par le SMAGEAA à partir de 2020. La plantation est invitée à se reporter au SMAGEAA, afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan : pour tout ouvrage du SMAGEAA identifié sur ce plan, la localisation peut changer au moment de la plantation.

Le SMAGEAA couvre les territoires des communes suivantes :
Aiguie Wambrebecq, Allennes-Berangermes-Senningen, Béquin, Boudinghem, Bouvellinghem, City, Couvromby, Elnes, Esquennes, Ledinghem, Leulinghem, Lumbres, Neelles-les-Béquin, Priem, Quinmes, Guercamps, Remilly-Wirquin, Senningen, Seneque, Vauvignem, Wavrans-sur-l'AA, Wimes, Wiroques, Zouvaque

Ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SYMAHEM et l'AFR d'Alquiens

Nota :
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SYMAHEM et l'AFR d'Alquiens et figurant sur ce plan ont été construits entre 2011 et 2017. Ils ne comprennent pas les programmes de plantations menés sur le territoire à partir de 2019. La plantation est invitée à se reporter au SYMAHEM (à la projection et à Alquiens, Audremer, Bonningues-les-Andres, Chèques, Escobecques, Haut-Loupin, Jourmy Rebergues, Surques) afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan.

Éléments de patrimoine bâti repérés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme :

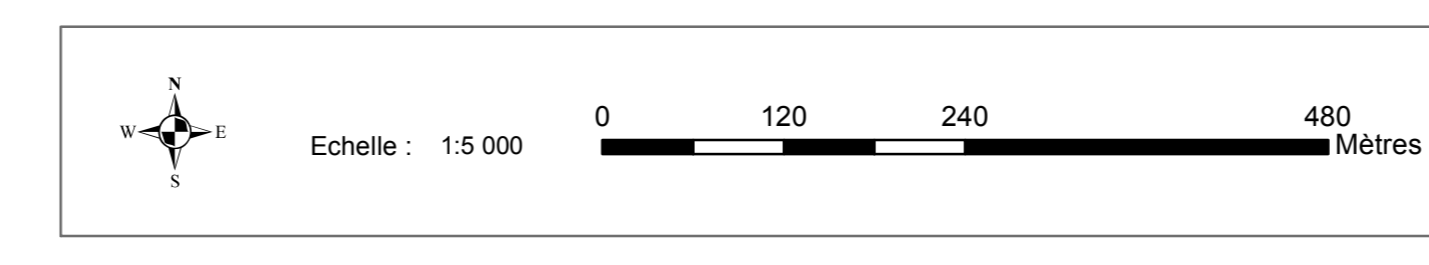
- Patrimoine bâti remarquable, faisant l'objet de prescriptions réglementaires :
- Patrimoine civil, commémoratif, ingénieur et militaire
- Patrimoine domestique
- Patrimoine économique
- Patrimoine religieux

Bâts de qualité, qui font l'objet de préconisations :

- Pour leur localisation, il convient de se reporter aux annexes du Rapport de Présentation du PLU (inventaires communaux dressés par le Comité d'Histoire du Haut-Pays)
- Bâts de qualité

Fond cadastral :

- Origine DGFIF Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019, compléments Communauté de Communes du Pays de Lumbres et Agence d'Urbanisme Pays de Saint-Onier (France Interurbaine)
- Communes
- Bât sur bât léger
- Parcelles cadastrales
- Canal
- Etang, lac, mare
- Bâtiments agricoles récents
- Sols



Application de la Trame Verte / Trame Bleue (à titre informatif) :

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Trame Verte / Trame Bleue"
(Source : PNR Caps et Marais d'Opale)

- Érèges :**
- Fort
 - Moyen
 - Négligé
- Cours de Biodiversité**
(Source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Laines
 - Forêts
 - Brouzes
 - Zones humides
- Corridors**
(Source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Corridors zones humides
 - à conforter
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors forêts
 - à conforter
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors brouzes
 - à conforter
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors bocages
 - à conforter
 - à maintenir
 - à restaurer
- Temporis de 250m autour des corridors

